

## Polo d'uniforme

**Numéro d'inventaire** : 2023.28.1

**Auteur(s)** : ARII création

**Type de document** : vêtement

**Période de création** : 1er quart 21e siècle

**Date de création** : 2020

**Inscriptions** :

- inscription : collège de Punaauia
- étiquette : ARII CREATION TAHITI DESIGNED BY ARRI CREATION MADE IN CHINA
- étiquette : MADE IN CHINA 100 % COTON

**Matériau(x) et technique(s)** : coton, matière plastique

**Description** : Polo à manches courtes de couleur blanche, fermée par 2 boutons à l'avant. Broderie de fils rouges en haut sur le côté gauche donnant le nom de l'établissement scolaire dans le lequel ce vêtement est porté. Sur le col, motifs noirs et blancs ainsi que le symbole de la Polynésie Française également présent au centre de son drapeau (médaillon coloré à l'angle droit du col). Étiquette avec le nom du fabricant et la taille à l'intérieur du col. A l'intérieur, étiquette portant un bouton supplémentaire.

**Mesures** : hauteur : 57,5 cm ; largeur : 64 cm

**Notes** : L'usage de l'uniforme dans les collèges publics caractérise la Polynésie Française : les élèves ont une tenue imposée, généralement composée d'un polo unisexe, dont la couleur et les motifs varient selon les établissements. Le logo imprimé est généralement choisi sur concours entre élèves. L'uniforme ne concerne que le haut du corps : chaussures et shorts sont libres. Le port de l'uniforme dans les collèges publics a été mis en place à partir des années 2011/2013, à l'époque du gouvernement indépendantiste. Il existait au préalable dans les établissements privés, notamment adventistes. Les motivations portent notamment sur la volonté de gommer les disparités sociales et de renforcer l'appartenance aux établissements scolaires. Le financement de ces uniformes se fait par le gouvernement, avec une contribution des parents. (Informations recueillies en 2020 auprès de Christian Morhain, IA-IPR Établissements et vie scolaire et Délégué du Polynôme académique, et Jean-Michel Garcia, Chef de Département de la vie des écoles et des établissements à la Direction Générale de l'Éducation et des Enseignements de Papeete)

Règlement scolaire du collège, article 6) Tenue vestimentaire: "La tenue vestimentaire symbolise l'appartenance de l'élève au collège de Punaauia et à ses valeurs. - La tenue de cours consiste en un polo blanc floqué du logo de l'établissement, agrémenté de motifs polynésiens et du logo du pays ; - La tenue de sport consiste en un tee-shirt blanc floqué du logo de l'établissement, agrémenté de motifs polynésiens et du logo du pays ; - Une couleur foncée est recommandée pour le bas. Tous les élèves ont pour obligation le port de cette tenue qui doit être propre, en bon état et à leur taille. Il est demandé aux parents de veiller à son entretien. L'élève peut se voir puni ou sanctionné si sa tenue est jugée incorrecte." Le même modèle de polo est porté pendant les 4 années au collège de Punaauia. Il est appelé "tricot" à Tahiti. Ce polo a été porté en classe de 6e et de 5e par le fils de la donatrice : Briag Le Clanche (information recueillies auprès de la donatrice)

**Mots-clés** : Costumes : Collégiens, lycéens, normaliens, étudiants

**Lieu(x) de création** : Papeete / Chine

**Historique** : Polo d'uniforme pour garçon, porté par un élève du collège de Punaauia (fils de la donatrice) durant les années scolaires 2020/2021 (6e) et 2021/2022 (5e).

**Représentations** : représentation d'objet : drapeau, pirogue, océan Pacifique

**Voir aussi** : <http://www.collegedepunaauia.pf/images/file/reglementint2014.pdf>

**Objets associés** : 2022.7.1

2023.28.2



